

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL204

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 45

A l'alinéa 7, après le mot :

« motif »,

insérer le mot :

« figurant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.